

# MARTINIQUE VERTUEUSE

Et si la croissance verte était notre utopie refondatrice ?

CONTACT  
ENTREPRISES





# Sommaire

## Introduction

### Chapitre I

Tour d'horizon de la croissance verte en Martinique  
Entre innovations mondiales et pionniers malmenés

- Des acteurs structurants des énergies renouvelables
- Des pionniers courageux mais parfois malmenés
- L'agriculture vertit et la souveraineté alimentaire s'envisage
- Une conscience accrue pour la valorisation et la protection de nos ressources
- L'économie sociale et solidaire en vogue... mais peu structurée
- Des entreprises traditionnelles qui participent à la démarche vertueuse
- L'écologie industrielle et territoriale, une démarche naissante qui porte déjà ses fruits
- Le verdissement de l'île prend racine avec « Péyi Vert »

### Chapitre II

Des pistes d'actions pour aller plus loin

- Faire du fléau de la sargasse une bioressource
- Structurer une filière hydrogène en Martinique
- Accroître la R&D dans la sphère privée
- Faire des déchets des gisements d'activités et d'emplois
- Créer de la biomasse localement
- Utiliser des biomatériaux dans le BTP
- Fabriquer du plastique à base de canne à sucre
- Créer une filière de recyclage du polystyrène
- Fédérer les acteurs de l'ESS avec une chambre régionale de l'économie sociale et solidaire

### Chapitre III

Des conditions sine qua non pour réussir ensemble le défi de la croissance vertueuse

### Épilogue

2040 : La Martinique, une île exemplaire où il fait bon vivre

### Remerciements

Introduction

**La croissance sera verte et  
bleue... ou ne sera pas**

En 2020, au sortir du 1<sup>er</sup> confinement imposé par les Autorités pour juguler l'épidémie de Coronavirus, les acteurs associatifs que sont Contact-Entreprises, Entreprises et Environnement et Réseau Entreprendre Martinique décidaient de s'associer pour lancer l'année de la croissance vertueuse. L'objectif : impulser, malgré le contexte de crise dans lequel sont plongées les entreprises martiniquaises, une dynamique prospective, une dynamique positive, une volonté d'aller de l'avant. Concourir à l'avènement du bien commun.

Dès juillet 2020, toute une série d'actions et d'évènements ont été organisés par ces associations dont les Ateliers de la croissance verte. 4 ateliers, une cinquantaine de participants, pour un questionnement sous-jacent : « Et si la croissance verte constituait l'utopie refondatrice de la Martinique » ? Et à chaque rencontre une thématique d'atelier précise : « Et si la croissance verte était déjà en route ? » « Et si les entreprises passaient au vert ? » « Et si nos maux devenaient des opportunités » « Et si la croissance verte était un facteur d'attractivité du territoire ? ».

Au fil de leur déroulement, les 4 ateliers de Contact-Entreprises ont livré des réponses aux nombreuses questions qui se posent en matière de croissance verte pour les acteurs économiques notamment.

Comment faire cohabiter croissance et écologie ? Quels sont les objectifs à atteindre quand on parle de croissance vertueuse ? Et pour le territoire Martiniquais ? L'intégration de process vertueux dans le business model « classique » freine-t-elle la rentabilité ? Y a-t-il suffisamment de synergie public/privé sur ces questions ? Comment structurer les filières de ce secteur émergent ?

De ces ateliers et des contributions de chacun naît le Petit Livre Vert. Un ouvrage qui ne vise pas l'exhaustivité en termes de cartographie des acteurs, ni en termes de stratégie à déployer.

**Un petit Livre comme une tentative de définition.** Car la notion de croissance verte n'est pas si aisée à circonscrire. L'atelier n°1 y a consacré une part importante de ses échanges. La croissance verte regroupe à la fois la transition écologique, le recyclage et la valorisation des déchets, la souveraineté alimentaire, la conservation et la mise en valeur responsable des ressources naturelles vertes et bleues.

Au-delà des activités générées par ces secteurs, la croissance vertueuse, c'est aussi les efforts et les process mis en place dans l'activité « traditionnelle » pour supprimer ou limiter l'impact de l'activité humaine et économique sur l'environnement.

**Un petit livre comme la photographie d'une révolution en cours.** Car la croissance verte est bien en route sur notre territoire, avec tout un panel d'acteurs économiques et associatifs, des pionniers parfois malmenés, qui font le pari de l'innovation. Des entreprises tournées vers la production d'énergie verte, la valorisation des déchets, l'agriculture biologique, l'écotourisme, la protection de nos richesses naturelles. Quelle que soit leur taille, qu'ils soient structurants ou balbutiants, certains ont développé des prouesses techniques innovantes à l'échelle de la planète.

**Un petit livre comme une nécessaire mise en lumière.** Car la communication doit être amplifiée si l'on veut que la croissance verte devienne une lame de fond puissante sur notre territoire et que les Martiniquais deviennent des acteurs de cette transformation vertueuse. Outre la communication, d'autres conditions sine qua non doivent aussi être au rendez-vous : le soutien et une vision claire des politiques publiques, l'aide à l'amorçage des projets, l'exemplarité des leaders, etc...

**Un petit livre comme une obligation.** La croissance verte n'est pas une lubie. La croissance sera verte et bleue ou ne sera pas. Elle permettra de développer cette valeur ajoutée locale qui nous fait tant défaut. Elle permettra de penser

collectif car c'est la somme de tous les petits gestes verts de chacun qui fera la réussite commune.

Un petit livre vert comme une contribution humble et partenariale à cette vision nouvelle, comme une promesse pour une Martinique meilleure.

**Lucie MANUEL**, Présidente de Contact-Entreprises

**Stéphane ABRAMOVICI**, Président d'Entreprises & Environnement

**Dorothée de REYNAL**, Présidente de Réseau Entreprendre Martinique



Chapitre I

# **Tour d'horizon de la croissance verte en Martinique**

**Entre innovations mondiales  
et pionniers malmenés**



Pour l'OCDE, « la croissance verte signifie promouvoir la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux dont dépend notre bien-être ». Il s'agit donc de limiter les impacts environnementaux de l'activité économique et de préserver les ressources. De facto, le levier de l'innovation est actionné. De nouveaux champs d'activités se créent, visant le recyclage, les énergies renouvelables, la valorisation des bioressources. La souveraineté alimentaire et la santé sont aussi en ligne de mire de cette croissance verte et vertueuse.

Pour le territoire martiniquais, insulaire et tropical, *Hot spot* de la biodiversité mondiale, la croissance vertueuse s'appréhende avec une acuité particulière. Il s'agit tout d'abord de préserver des ressources limitées et uniques. Les principaux enjeux stratégiques dans les Outre-mer se concentrent sur trois secteurs : la gestion de l'eau potable et l'assainissement, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et enfin la gestion des déchets.

Plusieurs cadres réglementaires viennent structurer ces objectifs. La loi de transition énergétique a fixé aux territoires ultramarins d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie dès 2020 et d'être autonomes énergétiquement en 2030. Sur le volet assainissement, l'État, en partenariat avec l'AFD, a lancé

le plan Eau DOM en 2016. Il prévoit, sur 10 ans, de renforcer la gouvernance de l'eau en améliorant notamment le financement de projet et l'ingénierie via la signature de contrats de progrès locaux. En ce qui concerne la gestion des déchets, elle est encadrée par le PPGD, le Plan de Prévention et de Gestion des Déchets, adopté en novembre 2019 par la CTM, à qui revient la compétence déchets depuis l'adoption de la loi NOTRe en 2015.

**La croissance vertueuse doit aussi répondre à un objectif de taille : au travers de nouvelles activités, créer de l'emploi afin de permettre d'endiguer un chômage quasi structurel ; répondre aussi à l'urgence d'attractivité du territoire.**

En 2015, selon l'IEDOM, les activités vertes en Martinique constituaient 2,4 % des entreprises du secteur marchand (826 entités), 3,1 % de l'emploi total marchand (2 711 emplois) 1% des crédits bancaires accordés aux entreprises. Les acteurs présents s'accordent à dire que depuis deux à trois ans, la croissance de ce secteur s'accélère, notamment dans le secteur des énergies renouvelables. Des acteurs structurants soutiennent ce développement, des initiatives associatives ou entrepreneuriales fleurissent, mais des freins subsistent et l'échec vient parfois solder certains projets.

## DES ACTEURS STRUCTURANTS DANS LES ENERGIES RENEUVELABLES

Le territoire martiniquais dispose d'acteurs structurants solides notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

Ainsi la centrale du Galion d'Albioma a permis, depuis sa mise en service, de passer de 7 % d'électricité d'origine renouvelable sur le réseau à 22 % en 2020. Seul bémol, elle est aujourd'hui alimentée essentiellement par de la biomasse importée puisque le territoire n'est pas encore en mesure d'approvisionner les filières.

L'éolien commence également à se structurer, avec la mise en service en janvier 2019 du parc de Grand-Rivière qui fournit 12 MW. Deux autres parcs de grande taille viennent d'être autorisés par l'administration à Macouba. D'ici 2023, ce sont 24 MW supplémentaires qui seront disponibles.

Par ailleurs, suite à deux appels à manifestation, deux porteurs de projets se sont mis sur les rangs pour exploiter le futur potentiel géothermique des Anses d'Arlet. D'autres opérateurs s'intéressent également à l'éolien offshore.

Les acteurs traditionnels de l'énergie tels EDF ou la SARA soutiennent également cette dynamique. Pour le directeur d'EDF, Olivier FLAMBARD en matière de croissance verte, *« Notre ambition collective c'est la réduction progressive des émissions de CO<sub>2</sub>. L'électricité, de ce point de vue-là, est un outil formidable puisqu'on peut électrifier de plus en plus d'usage. L'électrification des usages avec une électricité bas carbone, c'est évidemment la solution d'avenir. L'économie d'énergie est également au cœur de nos préoccupations. En matière d'efficacité énergétique nous mettons des budgets très significatifs puisque c'est plus de 200 000 000 d'euros pour la Martinique entre 2020 et 2025, quel que soit le segment client, grand public, collectivités, entreprises, pour accompagner des initiatives de relamping ou d'isolation en toiture ».*

Pour Frédéric FERRER, en charge du pôle énergies nouvelles de la SARA, la transition énergétique passe par la mise en place de projets concrets et exemplaires. *« Nous avons mis en service une pile à hydrogène de forte puissance ; c'est une 1<sup>ère</sup> mondiale au sein d'un site pétrochimique. Nous essayons aussi de décarboner aussi notre activité. Trois grands critères guident nos projets : la création d'emplois, l'acceptabilité sociétale de nos projets et les partenariats ».*

De façon transversale, d'autres acteurs publics tels que l'AFD soutiennent cette dynamique en intégrant également des critères environnementaux dans l'analyse des projets qu'ils accompagnent. Nicolas PICCHIOTTINO témoigne : *« À l'Agence Française de Développement, nous avons commencé avec les accords de Paris en 2015 et la COP 21. Nous avons décidé de devenir une agence 100 % Accords de Paris. Cela signifie qu'on a 50 % de nos projets qui ont un co-bénéfice climat et zéro projet qui ont un impact négatif sur le changement climatique ».*

## **DES PIONNIERS COURAGEUX MAIS PARFOIS MALMENÉS**

Aux côtés de ces acteurs structurants, des acteurs locaux ont aussi fait le choix d'investir massivement dans des infrastructures de taille pour contribuer au verdissement de l'économie martiniquaise et à la préservation des ressources.

La plateforme ESSAINIA implantée au Marigot traite et recycle les matières issues des fosses septiques et des micro-stations d'épuration. Grâce à une technique totalement innovante, ces boues sont valorisées notamment en matière sèche entrant dans la formulation de compost et en eau traitée. Cette plateforme répond ainsi à un enjeu écologique majeur pour la Martinique : éviter la dispersion dans les milieux naturels du rejet des boues de vidanges. Toutefois, malgré l'obligation légale de traiter ces boues, la plateforme ESSAINIA peine encore à capter les gisements qui lui permettraient d'assurer

sa rentabilité. Les habitudes sont tenaces et le manque de communication à l'échelle territoriale sur la question freine l'évolution des comportements. Jean-Marc AMPIGNY, PDG d'Essainia estime pourtant que *« Pour cette filière, une cinquantaine d'emplois pourrait être créée pour pouvoir répondre aux besoins, tant au niveau de la formation que de l'information des citoyens. »*

Même problématique pour GAZDOM qui propose à ses clients un service de récupération et de traitement de fluides frigorigènes usagés aux Antilles (régénération, recyclage, destruction) mais qui peine à les capter. *« L'objectif est de proposer aux professionnels du froid une solution de traitement de leurs fluides usagés tout en respectant les normes liées à l'environnement »* indique Cédric DAIRE, le responsable de GAZ DOM. *L'ennemi n°1 ce sont les habitudes. Pour essayer de faire bouger les choses, nous proposons de valoriser financièrement les frigoristes qui nous ramènent leurs fluides frigorigènes ».*

C'est la difficulté de capter les gisements qui a mené à l'échec des entreprises telles que la SIDREP. Seule usine de recyclage des bouteilles en plastique triées aux Antilles et en Guyane, cette usine qui avait nécessité un investissement de 11 millions d'euros a été liquidée, faute de bouteilles à recycler.

Pour Yannis BRIDE, responsable Hygiène Sécurité Environnement de BATIMAT Recyclage, seule installation ICPE en Martinique qui recycle une majorité des déchets inertes du BTP, *« Il faut aussi que les donneurs d'ordre soient exemplaires. Une des solutions, c'est peut-être d'imposer forcément une part de produits issus du recyclage dans les cahiers des charges de construction ».*

Pour Green Technologies, Start up martiniquaise proposant d'accompagner la transition écologique de ses clients, il faut un véritable changement de paradigme pour lever les freins à la croissance verte. Le leadership collaboratif, à l'image

d'EZ Drive, est l'une des solutions. Frantz ÉBADÈRE, le fondateur de Green Technologies développe : « *On a levé des fonds pour pouvoir déployer notre réseau EZ Drive auprès d'une douzaine de personnes. Le réseau EZ Drive est collaboratif. Chaque personne qui prend un abonnement ou qui a une borne sur son parking sera sociétaire de l'entreprise. C'est un peu le Airbnb de la recharge !* »

## **L'AGRICULTURE VERDIT ET LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE S'ENVISAGE**

Avec le développement de l'agriculture raisonnée, la diminution des intrants dans la culture de la banane et la canne et une quarantaine d'agriculteurs bio, l'agriculture martiniquaise verdit depuis plusieurs années. Des approches culturelles innovantes ont été mises en œuvre. L'hydroponie par exemple est une technique de production hors-sol née en Martinique, il y a une cinquantaine d'années. Elle visait à contourner une problématique de pollution microbienne du sol qui empêchait la production de certains végétaux. Cette technique est utilisée par Arnaud de MEILLAC dans son exploitation au Morne-Rouge qui s'est aussi tourné vers l'agroforesterie. « *Quand on observe une forêt, elle n'a pas besoin d'engrais, elle n'a pas besoin d'intrants, elle n'a pas besoin d'intervention humaine pour se nourrir. L'agroforesterie imite donc les équilibres naturels forestiers, leur redonne leur place, et les structure de façon à ce que les équilibres se fassent, petit à petit, tout seuls.* », explique Arnaud de MEILLAC.

Michel La ROUGERY a fait le pari, lui, en 2004, de passer de l'agriculture conventionnelle à une agriculture 100% bio. La Ferme du Morne Capot, au Lorrain a obtenu sa certification bio en 2014 après dix ans de recherches qui ont permis de réensemencer les sols jusqu'à l'obtention d'un sol complètement naturel. De plus, elle produit son propre engrais grâce aux fientes de ses 6000 poules. Aujourd'hui, ce

sont 15 tonnes de produits maraîchers qui sont cultivées, et la ferme a atteint une capacité de production agricole de 25 tonnes dont 20 sont distribuées en Martinique, et 5 livrées vers l'Hexagone. « *On n'a plus rien à acheter et tout est produit chez nous.* » conclut Michel La ROUGERY.

Autre pionnier de l'agriculture bio en Martinique, Léon TISGRAS. Conscient du besoin de structurer la filière, il a créé le Plan de Développement de l'Économie Rurale qui rassemble plusieurs fermes bio martiniquaises. L'objectif : fournir des produits sains, bio en circuit court.

Petit Cocotier, acteur de l'approvisionnement en circuit court de produits agricoles sains et locaux travaille actuellement à la mise en place d'un système en agroforesterie destiné à faire revenir des pollinisateurs disparus afin qu'ils rendent les services écosystémiques qui amélioreront les rendements en diminuant la charge de travail. L'équipe s'est donné pour mission de poursuivre leur « *évangélisation* » afin d'attirer de nouveaux acteurs qui s'empareront du sujet. « *La base de Petit Cocotier c'est d'abord un rapport à la nature et comment on produit en bonne intelligence avec cette nature.* » indique Cédric COLEMAN, co-fondateur de Petit Cocotier.

## **UNE CONSCIENCE ACCRUE POUR LA VALORISATION ET LA PROTECTION DE NOS RESSOURCES**

Parmi les moteurs de la croissance vertueuse en Martinique, on compte de nombreux projets qui visent à préserver la richesse de notre patrimoine naturel.

Ainsi le projet VALCACO est né de la volonté de recenser les différentes variétés de cacaoyers présentes sur le territoire martiniquais, sous l'impulsion des Frères LAUZÉA, chocolatiers Martiniquais, et du PARM. Le projet a donné naissance à l'association du même nom qui fédère aujourd'hui plus de 40 agriculteurs qui œuvrent à la structuration et au

développement la filière grâce à leurs innovations. Acteurs entrepreneuriaux engagés pour le développement et l'attractivité de la Martinique, les Frères LAUZÉA ont fait le choix d'acheter le cacao des agriculteurs martiniquais à 20 euros le kilo pour permettre à cette filière d'exister, en dépit d'un cours mondial à 3 euros. *« Aujourd'hui, notre cacao est regardé par des chefs, par des Japonais, tout comme le café. Il y a dans nos produits une signature, une élégance gastronomique que les gens aiment à retrouver. Il faut que l'on soit fiers de ça et qu'on aille beaucoup plus loin encore »*, soutient Thierry LAUZÉA. VALCACO et les Frères LAUZÉA ont notamment élaboré une tablette primée pour son goût et sa qualité au Salon du Chocolat à Paris.

Autre exemple d'engagement pour la valorisation de nos richesses naturelles, Essens' & Vie, petite ferme d'agrotransformation de plantes aromatiques et médicinales locales. Essens' & Vie a d'ailleurs, avec d'autres agriculteurs producteurs biologiques, monté la coopérative « Re-Bèl Bio », qui travaille activement au développement et à la reconnaissance de la filière en Martinique.

Du côté de l'écotourisme, de nouveaux acteurs ont fait leur apparition, à l'instar du Domaine des Bulles. Désireuse d'allier démarche entrepreneuriale viable et respect de l'environnement, l'entreprise familiale propose des hébergements qui se fondent dans la nature tout en la préservant, dans une véritable logique de réduction de leur impact. Ce parti-pris se révèle gagnant puisque ce positionnement leur permet de fidéliser une clientèle sensible à ces démarches, soucieuse d'adopter une consommation moins nocive pour l'environnement. *« De plus en plus de touristes aspirent à se rapprocher de la nature, et se tournent vers des modes d'hébergements respectueux de l'environnement »* a rappelé Deive GIRIER-DUFournier, gérant du Domaine des Bulles. *« C'est en multipliant ces petits coins qui sont remarquables que l'on pourrait donner plus de valeur au territoire »*.



## **L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN VOGUE... MAIS PEU STRUCTURÉE**

L'économie sociale et solidaire attire de plus en plus de porteurs de projet, notamment chez les jeunes. Ils souhaitent ainsi concilier activité économique et utilité sociale, avec des modèles économiques parfois innovants. Ces acteurs se caractérisent par des structures agiles, réactives, avec la capacité de monter des projets adaptés au besoin du territoire. L'association Eco Mobil illustre parfaitement ce dynamisme. L'association, tiers-lieu éco-citoyen, propose des ateliers de réparation participative en informatique et électroménager, un *repair truck* et le reconditionnement des équipements informatiques. Son directeur, Jean-Philippe MAREL ne compte pas s'arrêter en si bon chemin : « *Nous allons créer très prochainement une recyclerie dédiée aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'une déchèterie mobile, en complément du SMTVD* ».

Toutefois, les acteurs de l'ESS en Martinique sont peu structurés et doivent faire face aux contraintes d'un marché tout juste émergent : instabilité financière, manque de visibilité, défaut de compétences, manque de foncier ou d'immobilier d'entreprise.

## **DES ENTREPRISES TRADITIONNELLES QUI PARTICIPENT À LA DEMARCHE VERTUEUSE**

La transition écologique et le développement de l'économie verte ont révolutionné les organisations et les entreprises. Si dans l'agriculture et l'industrie les techniques de production ont été modifiées, beaucoup de fonctions et de métiers sont déjà « verdissants » car ils remplissent des missions similaires à celles des entreprises de l'économie verte.

C'est le cas des métiers du BTP qui ont évolué et poursuivent l'intégration d'une composante environnementale dans tous leurs gestes métier.

Les connaissances techniques évoluent, de nouveaux matériaux sont utilisés, de nouvelles techniques de construction, l'organisation du travail entre les différents corps de métiers est différente et il existe une obligation de résultat dans la gestion durable des chantiers.

Les services sont également en pleine mutation avec la réorganisation de la logistique et de la distribution.

De nouveaux blocs de compétences apparaissent dans toutes les organisations et l'offre de formation continue et professionnelle s'est élargie pour répondre à ces besoins.

**Le volet « décarbonisation de l'industrie » inclut dans le plan France Relance pourra aussi accentuer ces démarches.**

En Martinique, de plus en plus d'entreprises accordent une importance accrue à la réduction de leur impact environnemental et s'engagent progressivement sur la voie de la transition énergétique. Transition qui se traduit souvent par une réorganisation des installations, des modes de fonctionnement et de production, du traitement de leurs déchets, par l'usage de technologies vertes.

Le groupe FONTAINE (nettoyage, sécurité, entretien d'espaces verts) a amorcé son virage vert il y a environ une dizaine d'années à travers la mise en place d'une série de mesures dans ses différentes activités. Deux de ses bâtiments en Martinique ont été équipés de centrales photovoltaïques qui affichent actuellement des rendements d'autoproduction de plus de 60%. Le groupe a doté ses équipes de matériel de jardinage et de véhicules électriques légers qui sont rechargés la nuit grâce aux bornes installées dans leurs locaux professionnels reliés aux panneaux solaires et à leurs domiciles.

Ces mesures ont à la fois permis des économies de carburant mais aussi de réduire de façon significative les nuisances sonores pour les clients et les salariés, preuve que transition écologique et rentabilité sont compatibles.

Le groupe a mis au point un processus de recyclage de ses déchets verts. Il s'est constitué un réseau d'agriculteurs et éleveurs partenaires à travers l'île. Les déchets issus des activités d'élagage et de la coupe d'herbe (soit plusieurs tonnes journalières) sont directement acheminés vers les sites des partenaires proches de la localisation des chantiers où ils sont recyclés. Grâce à cette réduction des temps de trajet, les équipes ont pu augmenter leur nombre de rotations journalières qui est passé d'une à deux voire trois, ce qui améliore sensiblement leur rendement.

Enfin, le Groupe FONTAINE a adapté son offre de services de nettoyage afin d'être conforme à la clause environnementale qui figure dans les appels à projets : utilisation d'une gamme de produits d'entretien certifiés de l'écolabel, recours au nettoyage à la vapeur lorsque cela est possible, etc.

La Marina du Marin a, quant à elle, mis en place depuis plus de 10 ans des solutions pour réduire son empreinte énergétique, tout en restant extrêmement compétitive :

- récupération d'eaux grises et noires ;
- organisation d'une mini déchèterie qui inclut le tri ;
- installation de panneaux photovoltaïques qui permettent une autoconsommation pour les parties communes.

La Marina du Marin a créé un poste entièrement dédié à la mise en place de cette stratégie verte « *Il nous fallait un responsable environnement. Il me semble que c'est la seule personne en France aujourd'hui qui a un poste dédié dans un port de plaisance pour ce genre d'activité* » a souligné Simon JEAN-JOSEPH, directeur général de la Marina du Marin.

Le groupe SAFO voit lui aussi l'avenir en vert. Cet acteur de la distribution prévoit de lancer plusieurs projets destinés à réduire son impact environnemental :

- mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie destiné au nettoyage de parties communes et à l'arrosage des espaces verts ;
- réduction de la consommation énergétique en équipant l'ensemble des parcs de luminaires de type LED ;
- remplacement des équipements frigorifiques par du mobilier CO<sub>2</sub> afin de réduire la consommation énergétique et les gaz à effet de serre ;
- favorisation des partenariats avec des entreprises profondément engagées dans des démarches environnementales;
- collecte et valorisation des déchets d'emballage.

*« Aujourd'hui il faut rendre la collecte plus facile. Facile, ce n'est pas faire 15 minutes de voiture vers une borne spécifique pour y déposer ses déchets. C'est pouvoir déposer ses déchets quand on va faire ses courses : utiliser sa voiture sans effectuer un trajet supplémentaire, c'est mieux en termes de bilan carbone. »* explique Sébastien DAIRE du Groupe SAFO.

## **L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE, UNE DÉMARCHE NAISSANTE QUI PORTE DÉJÀ SES FRUITS**

L'association Entreprises et Environnement soutient sur le territoire une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT). Pilier de l'Économie circulaire appliqué exclusivement au monde économique, elle se concrétise par la mise en synergie de ressources inexploitées ou sous-exploitées provenant du monde économique : partage d'infrastructures, d'équipements, de services, d'expertise, de matières, de co-produits, valorisation de déchets, prêts de salariés, etc.

Partant du principe qu'exporter ou détruire certaines de nos ressources encore exploitables sur le territoire, c'est

également exporter de l'activité, de l'économie et donc de l'emploi, l'EIT revêt ainsi un caractère pragmatique qui contribue très concrètement et rapidement à générer des gains économiques, environnementaux et sociaux. Une cinquantaine d'acteurs économiques se sont déjà engagés dans la démarche.

Au total, en 2020, ce sont plus de 280 000€ d'économies qui ont été réalisées, 22 000€ de création de business, 2 357 tonnes de CO2 évitées et 168 tonnes de matières premières vierges épargnées !

## **LE VERDISSEMENT DE L'ÎLE PREND RACINE AVEC « PÉYI VERT »**

« Péyi Vert » inauguré en juin 2020 et porté par l'association Entreprises & Environnement est un programme ambitieux qui vise à planter 1 million d'arbres en 5 ans en Martinique.

L'idée du projet n'est pas de reboiser la Martinique, recouverte à 43% de forêt, mais de réintroduire la biodiversité là où les activités anthropiques l'ont mise à mal. L'objectif de Péyi Vert est de protéger, voire restaurer les écosystèmes dégradés et de préserver notre patrimoine végétal (au profit des espèces exotiques souvent envahissantes), afin de contribuer à la résilience du territoire. Une Liste d'environ 70 espèces indigènes (Bois Côtelette, Gaïac, Génipa, Sablier) a été établie avec les experts scientifiques (ONF, DEAL, Conservatoire Botanique de Martinique, DAAF...). Certaines sont rares ou menacées d'extinction.

Afin de répondre au mieux aux enjeux du territoire, Péyi Vert s'articule sur 3 grandes zones : le littoral, afin de reconstituer la ceinture verte, protection naturelle contre l'érosion de nos côtes ; la zone urbaine, pour reconstruire des milieux naturels dans des zones souvent très minéralisées. La zone agricole, pour favoriser le développement de l'agroforesterie,

véritable réponse à nos problématiques de sols dégradés, de sécheresse, de particules fines telles que le sable.

Réalisés au cas par cas, les projets de plantation sont construits de façon à répondre au besoin du porteur de projet (agriculteurs, collectivités, établissements scolaires ...) tout en développant des activités à valeur ajoutée pour le territoire (filière apicole, alimentation animale, insertion sociale, agrotourisme, création de nouvelles filières, pédagogie...)

Marc-Anthony CANGAN, jeune agriculteur de 21 ans, a ainsi pu s'installer en agroforesterie et planter plus de 3000 arbres sur le terrain familial, grâce à l'opération Péyi Vert. Son projet : viser dans un 1<sup>er</sup> temps l'autonomie alimentaire pour son élevage porcin et pour ses propres besoins alimentaires. Dans quelques années, il envisage de lancer une production de cacao sous couvert forestier ainsi que des plantes médicinales qui permettront d'apporter de la saveur au cacao.

Selon Marc-Anthony CANGAN « *Il y a des idées qui naissent un peu partout sur l'île. Ce qui manque peut-être, c'est un accompagnement technique ou même politique pour pouvoir mener à bien ces projets et avoir une communication pour faire connaître nos projets dans le monde et en Martinique* ».



An aerial photograph of a dense, lush green forest. The trees are tightly packed, creating a textured, vibrant green surface. A large, semi-transparent green rectangle is centered over the image, serving as a background for the text.

Chapitre II

**Des pistes d'actions  
pour aller plus loin**



La révolution verte de la Martinique est en marche.

Notre territoire fourmille d'idées en matière de croissance vertueuse, de nombreuses pistes d'actions ont été formulées lors des ateliers organisés par Contact-Entreprises, et la prise de conscience sociétale s'est accélérée avec la crise sanitaire. Il est ainsi naturel de constater que l'envie d'entreprendre « utile » est de plus en plus répandue chez les jeunes générations.

Le succès du concours « Impact Plus », lancé en 2021 par l'association Réseau Entreprendre, dénote aussi de l'engouement des entrepreneurs martiniquais pour une économie plus verte et plus humaine. 52 porteurs de projet ont déposé un dossier pour ce concours visant à récompenser et accompagner des porteurs des initiatives concrètes à impact positif en matière environnementale et/ou sociale. Ces projets constituaient autant de réponses à quatre grandes préoccupations : promouvoir une alimentation saine, recycler les déchets, valoriser les ressources de l'île et reconstruire le tissu social. Un lien évident semble ainsi se dessiner entre l'économie et l'utilité sociale.

La croissance vertueuse est aux portes de notre réalité. Restent à actionner les leviers essentiels à la structuration de ces secteurs émergents à fort potentiel d'emploi et d'attractivité.

## FAIRE DU FLÉAU DE LA SARGASSE UNE BIORESSOURCE

Réutilisée, valorisée, la sargasse pourrait devenir sur notre territoire une véritable ressource. A l'heure actuelle, la filière de valorisation la plus avancée est portée par la société Holdex Environnement, qui a répondu en 2015 à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME pour l'utilisation de la sargasse dans sa production de compost à base de déchet vert.

**L'étude ECO3SAR menée par le CNRS au sein de la plateforme HOLDEX sur la présence des métaux lourds et de la chlrodécone dans les algues est une première mondiale.** Ses conclusions sont plutôt encourageantes. Après 5 ans d'expérimentation sur les différents modes de maturation et de fermentation et une dernière salve d'analyse en cours, la sargasse pourrait belle et bien se révéler être une bioressource à fort potentiel.

Autre piste de revalorisation, le projet en phyto-pharmacologie « Sargassum » porté par Collaboration. Son objectif « *mettre en application les premières recherches pharmacologiques réalisées à travers le monde mettant en lumière le potentiel de la sargasse contre des pathologies de type Zika, chikungunya, ou autres maladies neurodégénératives* » a indiqué Azaria REMION, docteur en biotechnologies médicales. Malheureusement, faute de financement, au niveau de la phase d'amorçage, le projet n'a pas encore pu voir le jour.

## STRUCTURER UNE FILIÈRE HYDROGÈNE EN MARTINIQUE

En matière d'hydrogène, la Martinique abrite une première mondiale : le projet européen ClearGen, initié et mené par HDF Energy (Hydrogène De France), qui permet de produire de l'électricité sur le réseau électrique martiniquais à partir de l'hydrogène coproduit par la raffinerie. Ainsi la SARA, grâce à une pile à combustible (PAC) de forte puissance (1 MW), va

produire de l'électricité sur le réseau électrique martiniquais à partir de l'hydrogène coproduit dans sa raffinerie. L'exploitation réellement industrielle d'une pile à combustible d'un mégawatt dans une raffinerie constitue une première mondiale.

GAZDOM, acteur local industriel, s'est aussi positionné dans la production d'hydrogène vert et constitue une ressource mobilisable pour l'émergence de cette filière.

À l'instar de ces initiatives, la production et l'utilisation d'hydrogène peut devenir une véritable filière en Martinique. Le Plan Hydrogène, lancé en 2018 et conforté en 2020 à hauteur de 7.2 milliards d'euros pour le territoire national, présente de véritables opportunités pour les Outre-mer. Cette petite molécule (H<sub>2</sub>), véritable vecteur d'énergie, apparaît aujourd'hui comme une solution efficace pour décarboner certains usages majeurs comme la mobilité lourde (bus, TCSP, camions, navettes maritimes, etc...). L'hydrogène constitue aussi une alternative verte au stockage de l'énergie. La Martinique possède les atouts nécessaires au développement de cette filière : des ENR qui se développent et qu'il faudra stocker, des ressources naturelles (solaire, éolien, eau, mer,...) et des acteurs tant industriels que scientifiques présents ou mobilisables.

**Cette dynamique permettrait d'accélérer la transition énergétique de la Martinique et concourrait à créer de nouveaux métiers/emplois dans la distribution, la fabrication ou encore la gestion des énergies. Un tremplin supplémentaire pour accroître l'attractivité du territoire en séduisant des ingénieurs, chercheurs et techniciens martiniquais qui exercent actuellement hors de nos frontières.**

## ACCROÎTRE LA R&D DANS LA SPHÈRE PRIVÉE

Tout au long des ateliers de la croissance verte, la thématique de la R&D est apparue comme transversale et incontournable : pour développer les techniques culturales de l'agriculture biologique en milieu tropical, accompagner l'optimisation des techniques de traitement des déchets, optimiser les produits issus du recyclage, développer la filière hydrogène, aller plus loin dans l'utilisation de la sargasse dans le domaine phyto-pharmaceutique, etc.

Élément clé pour accroître la compétitivité des territoires ultramarins, la R&D, selon une étude de l'IEDOM parue en 2020, est extrêmement peu développée et portée à plus de 90% par des organismes publics. *« Les dépenses intérieures de recherche et développement (R&D) rapportées au PIB, restent relativement faibles dans les Outre-mer. La R&D doit par ailleurs trouver des relais plus solides au sein du secteur privé. Cela passera par de meilleures interactions entre la recherche publique, la formation supérieure et les entreprises innovantes mais également par une communication accrue auprès du tissu d'entreprises pour faire connaître les outils financiers et les dispositifs d'accompagnement existants. Lorsqu'ils sont connus, les démarches à suivre pour bénéficier de ces outils sont souvent jugées trop complexes ».*

**Le développement de la R&D portée par la sphère privée, constitue une piste de développement et de marge de progression importante. Elle pourrait prendre la forme d'une fondation dédiée à la R&D. Il existe également, dans le cadre du PIA, plusieurs dispositifs avec notamment la création des sociétés d'accélération du transfert technologique (SATT).** Celles-ci ont pour but d'aider à la maturation des résultats de la recherche afin de renforcer leur valorisation. Elles sont présentes dans l'ensemble des régions françaises à l'exception de la Normandie et des Outre-mer.

## FAIRE DES DÉCHETS DES GISEMENTS D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI

Les déchets constituent l'un des gisements de « ressources » les plus denses sur le territoire martiniquais. Selon les estimations de l'ADEME, chaque année, un Martiniquais produit un peu moins de 500 kg de déchets (contre plus de 530 kg pour un habitant de l'Hexagone) dont seulement 35% (ordures ménagères et encombrants) font l'objet d'un tri. Chaque Martiniquais produit donc annuellement près de 324 kg d'ordures ménagères résiduelles en mélange. La production annuelle totale quant à elle est estimée à près de 300 000 tonnes.

La marge d'optimisation en matière de valorisation et de recyclage est donc prégnante, et les dispositifs permettant une meilleure captation de ces gisements sont des leviers concrets.

Le Gouvernement a initié une démarche d'expérimentation autour de la consigne des emballages de boissons. La consigne est aujourd'hui l'unique moyen permettant de passer de 20% (taux de recyclage d'emballages en Martinique) à 77%, puis 90% de recyclage (objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire AGECE).

Selon François URSULET, Secrétaire Général de la SOMES, il y a là un projet très concret dont il faut se saisir et qui nécessite l'engagement de l'ensemble des producteurs, d'autant qu'ils le sont déjà selon les principes de la REP, la Responsabilité Élargie des Producteurs. *« Les producteurs prendront leurs responsabilités mais il est important que les partenariats public-privé permettent notamment de mettre en place effectivement ce dispositif de consigne et de le réussir. »*

Ainsi l'expérience **Solarcube** consiste à **mettre à disposition de la population, notamment dans des endroits passants et stratégiques comme les parkings de supermarchés, des automates de déconsignation, ou RVM (Reverse Vending Machine)**. Solarcube s'appuie sur une logique incitative : le consommateur perçoit un bon d'achat à chaque bouteille à recycler insérée dans la machine. Ce projet prometteur valorise ainsi la démarche de recyclage des particuliers ; il est également nécessaire d'y associer les Collectivités qui possèdent les compétences de la collecte des déchets. Il s'agit ainsi de tirer tous les enseignements de l'échec de la SIDREP et de concrétiser ce projet de consigne, majeur pour le territoire.

## CRÉER DE LA BIOMASSE LOCALEMENT

Produire de la biomasse localement constitue un enjeu phare pour les prochaines années afin de réduire l'utilisation d'énergie fossile. La biomasse est en effet une matière organique d'origine végétale ou animale, pouvant se transformer en énergie. Tout comme le pétrole, la biomasse est à l'heure actuelle totalement importée en Martinique. Pourtant les gisements ne manquent pas. *« La plupart de nos rivières débordent quand il y a un peu de pluie » a rappelé Daniel CHOMET. Pourquoi ? Parce qu'il y a des embâcles végétaux. Ce sont de véritables gisements de biomasse. Il y a peut-être là également des gisements d'emplois pour des personnes non qualifiés qui rendraient service à notre bilan carbone et à nos écosystèmes ».*

Même constat pour la Centrale du Galion qui est alimentée essentiellement par de la biomasse importée. Après 5 années d'études et d'expérimentation menées par Albioma, deux filières à fort potentiel ont été sélectionnées : **l'utilisation des déchets verts et bois d'élagage qui finissent en grande partie dans les ravines et la filière des haies agricoles**. Pour ce deuxième gisement à fort potentiel, Albioma a pour objectif de développer cette filière afin de concilier à la fois un intérêt écologique, agronomique et la production de biomasse, en

collaboration avec l'association française d'agroforesterie» a indiqué durant les ateliers Matthieu JEANNESSON, en charge de l'approvisionnement en biomasse de la centrale du Galion. Le projet est en cours de déploiement, avec le montage de l'ingénierie financière et la mise en place d'un animateur qui fera le lien entre les agriculteurs, les entrepreneurs et Albioma.

## **UTILISER DES BIOMATERIAUX DANS LE BTP**

Notre territoire regorge de biomatériaux qui pourraient rentrer dans la composition de produits du BTP notamment : fibre de coco, microalgues, terre, pour la conception de cloisons d'isolation alternatives au placo, particulièrement polluant et pour lequel il n'existe pas de filière de valorisation locale. Plusieurs porteurs de projet se positionnent actuellement sur ces créneaux : DOMOUATE (à partir de cartons), GREEN BLADE (panneaux acoustiques en tronc de bananier recyclé), L'AYEMBAO THERMIQUE (parois isolantes à base de terre, y compris chlอร์ดéconnées ou polluées pour créer un confort thermique tout en limitant le recours aux énergies mécaniques. Cette thermicienne aujourd'hui n'arrive pas à développer son projet faute de foncier et faute d'appuis publics.

## **FABRIQUER DU PLASTIQUE À BASE DE CANNE À SUCRE**

Les déchets de canne à sucre pourraient demain devenir une matière première de choix pour fabriquer un plastique 100% végétal. Fervent défenseur de l'environnement, Nicolas MOUFFLET, un ingénieur de 41 ans, installé en Charente-Maritime a mis au point un plastique entièrement végétal et donc biodégradable, composable et recyclable. Si la technologie en est à ses balbutiements, elle pourrait bien être une solution à long terme pour l'industrie agro-alimentaire et laisse entrevoir un avenir pour la filière canne et pour notre territoire, terre de rhum et de canne.

## **CRÉER UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE DU POLYSTYRÈNE**

Les rebus de polystyrène expansé sont assez abondants localement chez les importateurs et les Grandes surfaces, notamment. Ce gisement inexploité a trouvé à la Réunion une filière de revalorisation localement : il est réduit en confettis puis réutilisé. Localement, une petite filière de broyage et de valorisation dans la création de coussins à base de microbilles pourrait voir le jour. Ce type de matériaux recyclé est parfaitement adapté au climat, à l'humidité ambiante. Il est de plus parfait pour les usages en plein air et empêche le développement d'acariens (contrairement aux coussins en mousse classique). Les bacs polystyrène des poissonneries pourraient également être réemployés dans l'agriculture pour la plantation hors sol.

## **FÉDÉRER LES ACTEURS DE L'ESS AVEC UNE CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Bon nombre de régions françaises disposent d'une Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire. Leur mission est d'aider à la structuration de ces acteurs, administrative et/ou financière, assurer les missions de représentation, de promotion, de développement des acteurs de l'ESS, avoir un rôle moteur dans la transition vers une économie circulaire. Aujourd'hui, en Martinique, des acteurs tels que Kaleidoscope accompagnent et conseillent les porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, compte tenu des besoins, le territoire gagnerait à se doter véritablement d'une CRESS pour répondre à l'enjeu de structuration des acteurs de l'ESS.







Chapitre III

**Des conditions sine qua non  
pour réussir ensemble le défi  
de la croissance vertueuse**

## UNE STRATÉGIE POLITIQUE AFFIRMÉE

- o Pérennisation de l'habilitation Energie
- o Les collectivités au cœur d'un dispositif type « capital risqueurs » pour l'amorce de projets
- o Stratégie de libération du foncier agricole pour des projets agricoles vertueux et de mise à disposition d'immobilier d'entreprise

*« Aujourd'hui, je regrette que nous ne regardions pas tous suffisamment ensemble, dans le même sens. Nous ne nous croisons pas suffisamment ; il y a peut-être encore un peu trop de méfiance des acteurs politiques vis-à-vis des acteurs économiques. Or, nous avons besoin de cette complémentarité, de ce croisement de regards pour pouvoir justement tracer cette route. Elle sera d'autant moins scabreuse et dangereuse que précisément, il y aura une stratégie qui aura été donc esquissée. Cela me paraît indispensable d'avoir une réflexion collective sur ce que nous voulons. Les acteurs privés sont là pour en rendre réelle la conception. Oui, il faut de la conception, mais pour que cette conception prenne forme, il faut une volonté ». Jean-Marc AMPIGNY*

## EXEMPLARITÉ DES DONNEURS D'ORDRE

- o Massification de la commande publique notamment pour la couverture des bâtiments publics en panneaux photovoltaïques
- o Implication/sensibilisation des personnels des collectivités publiques dans des démarches vertueuses

*« Il faut des exemples. C'est pour ça que je crois que les entreprises peuvent être des exemples. Il y a des entreprises vertueuses, mais des communautés également. Et l'idée de communauté me paraît importante. Par exemple, les territoires communaux peuvent être des espaces d'expérimentation ». Marcelin NADEAU*

## UNE COMMUNICATION ET UNE SENSIBILISATION MASSIVE

- **Plus de visibilité sur les dispositifs d'aides actuelles (BPI, AFD, DEAL, ADEME, EDF, etc...), voire un guichet unique**
- **Impliquer la population pour qu'elle soit actrice de la transition et s'empare de la problématique notamment sur la thématique du recyclage, via des campagnes plus régulières notamment sur le recyclage du verre, les gestes au quotidien, etc**
- **Importance de la transmission vers les jeunes générations**

*« Il y a vraiment quelque chose à faire en matière d'éducation et de communication. Depuis que je suis arrivé en Martinique, je n'ai jamais reçu aucune communication publique. J'étais auparavant en Alsace, je recevais un bilan de l'action publique du Conseil Général, du Conseil Régional. Il peut y avoir aussi un volet éducation. Je trouve que ça manque sur le territoire ».*  
Matthieu JEANNESSON

## ANTICIPER LES CRISES POUR EVITER LES RUPTURES DANS LE DÉVELOPPEMENT

*« La croissance verte sera l'un des piliers de l'attractivité du territoire Martinique et un générateur de valeur durable à la condition que la capacité de résilience soit bien au cœur du projet. Cette attractivité et ce potentiel de création de valeurs doivent être construits de manière à ce qu'ils puissent résister et survivre à des événements catastrophiques qui ne sont pas certains mais qui sont hautement probables. On a trop vu des pays dans notre bassin caribéen partir sur des trajectoires de développement et se faire rattraper par des événements qui étaient prévisibles ».* Jean-Yves BONNAIRE

## **INSTAURER UN CADRE JURIDIQUE REGLEMENTAIRE STABLE**

- o **Sanctuarisation des cadres juridiques et réglementaires pour donner de la visibilité aux acteurs de la croissance verte et bleue.**

The background of the entire page is a dense, close-up photograph of palm fronds, rendered in a monochromatic teal color. The fronds are layered and create a complex, textured pattern. A large, semi-transparent teal rectangle is centered on the page, serving as a backdrop for the text.

Épilogue

**2040 : La Martinique, une île  
exemplaire où il fait bon vivre**

Nous sommes en 2040.

Voilà maintenant presque 20 ans que la Martinique a fait le choix résolu d'une croissance vertueuse. Élus, chefs d'entreprises, leaders d'opinion, citoyens, tous ont porté leur pierre à l'édifice. Un consensus fédérateur a permis à la Martinique de prendre un virage progressif mais déterminé vers cette croissance vertueuse.

La Martinique est connue par le monde pour sa révolution verte et bleue exceptionnelle.

Avec l'opération Péyi Vert, un million d'arbres ont été plantés en Martinique. L'agroforesterie s'est ainsi structurée. L'agriculture biologique d'une façon générale s'est largement développée ; les pionniers des années 2020 ont essaimé de nouveaux modèles, grâce au centre de recherches des techniques culturelles en milieu tropical et par la mise en place d'un fonds dédié à l'agriculture biologique.

Avec ces nouvelles pratiques culturelles propres et sans intrants, le territoire a atteint une quasi autonomie alimentaire.

L'autonomie énergétique a également été atteinte dès 2027, dépassant ainsi les obligations de la Loi Climat. Les efforts combinés des acteurs tant privés que publics dans l'éolien, la géothermie et le photovoltaïque ont permis de décarboner les usages. L'ensemble des bâtiments des collectivités

publiques est doté de panneaux solaires. La biomasse utilisée pour alimenter les centrales est en grande part produite localement, grâce à la structuration de filières issues de la taille des haies agricoles et des embâcles de rivière.

L'électrification des usages s'est ainsi généralisée. Les Martiniquais aiment toujours autant leurs voitures mais celles-ci roulent désormais à l'électricité ou à l'hydrogène.

La mobilité lourde, terrestre et maritime, est aussi complètement décarbonnée grâce au développement de la filière hydrogène.

Il fait bon vivre en Martinique en 2040.

L'île est toujours située dans une zone soumise à de forts aléas naturels. Toutefois, la modélisation du risque a permis de faire un bond dans la préparation et la gestion de ces risques naturels.

La Martinique a su faire de ses aléas, de véritables opportunités d'affaires. Modélisés, puis déposés, ces process pour face aux risques sont utilisés jusque sur la côte ouest des USA.

Les sargasses continuent à s'échouer sur nos côtes, pour le plus grand bonheur de notre économie. Elles sont immédiatement ramassées et amenées sur les différents centres de traitement et de valorisation. Des avancées considérables ont été faites dans le



traitement du chikungunya et même de certaines formes de cancers, en utilisant des molécules actives de la sargasse. Plus traditionnellement, cette sargasse est toujours valorisée dans la composition d'engrais.

Ces applications innovantes ont été mises au point par l'unité de recherche et développement mondialement réputée, la « Tropical R&D Unity », basée en Martinique, qui regroupe plusieurs centaines de chercheurs, phosphorant tant en biomédecine, qu'en agronomie ou qu'en biotechnologie.

Il n'y a plus d'opération Pays Propre en Martinique. Les campagnes de sensibilisation et de communication ont porté leurs fruits. La population a parfaitement intégré le tri et le recyclage des déchets dans son quotidien. Ces déchets, une fois captés, constituent des gisements énergétiques fructueux.

La coopération caribéenne en matière de retraitement et recyclage a permis de créer un marché commun entre la Dominique, Sainte-Lucie et les îles voisines pour accroître la taille du marché potentiel. Ainsi, la Martinique gère la plus grosse unité de traitement du polystyrène expansé de la Caraïbe.

Le tourisme a atteint un niveau record en 2039. Un triptyque de choc structure l'attrait touristique de notre île :

- le rhum, célébré dans toutes les distilleries de l'île et au sein de la fameuse Cité du Rhum,
- Saint-Pierre, Ville d'Art et d'histoire qui s'active entre la mer des Caraïbes et le fameux Volcan Pelée,
- et le label Réserve de biosphère obtenu en 2021.

Le tout est sous-tendu par cette étiquette d'île verte et bleue.

Grace à cette stratégie de développement vertueux, le territoire a créé ainsi en 20 ans plus de 30 000 nouveaux emplois. Le taux de chômage ne dépasse plus désormais la barre des 3%. De plus en plus attractive, l'île a renoué avec un solde démographique positif.

Les jeunes continuent à partir pour compléter leur formation ou découvrir le monde. Mais ils reviennent désormais dans l'île au bout de quelques années. Ils savent qu'un emploi les attend. Ils sont fiers d'être Martiniquais.

Fort de sa renommée, l'île attire de nombreux investisseurs de l'économie verte et bleue, notamment. Les élus, convaincus que l'emploi passe par le secteur privé, voient d'un bon œil cette attractivité économique. Ils effectuent les arbitrages nécessaires pour que croissance et respect de

l'environnement fassent bon ménage.

La « *strike island* » des années 2000 a fait du chemin. Elle a su valoriser ses ressources, tirer parti de ses caractéristiques insulaires pour créer de la valeur ajoutée localement et instaurer une paix sociale durable.

Pour la Martinique, la croissance verte a été plus qu'une utopie refondatrice : un véritable modèle de développement harmonieux et inclusif !



# Remerciements

**Merci à tous les participants des Ateliers, qui, par leur contribution à la réflexion, et par leurs actes au quotidien font de la croissance verte et bleue une réalité déjà en route !**

**M. Nicolas PICCHIOTTINO**, AFD

*« Mon dernier acte vert a été de venir ici avec ma voiture électrique et mon prochain acte vert sera de mettre des panneaux solaires sur la toiture de la borne électrique que l'on a au bureau, de façon à être 100% renouvelable pour cette voiture ».*

**M. Matthieu JEANNESSON**, en charge de l'approvisionnement en biomasse de la centrale du Galion

*« Mon dernier acte vert a été d'encourager mes collègues à poursuivre l'amélioration du recyclage dans les bureaux et mon prochain acte vert sera d'aboutir – je l'espère - au développement des filières de production de biomasse en Martinique ».*

**M. Jean-Philippe MAREL**, directeur de l'association ECOMOBIL

*« Mon dernier acte vert a été de venir ici en covoiturage et le prochain acte vert est l'ouverture prochaine d'une recyclerie dédiée aux déchets d'équipements électriques et électroniques ».*

**M. Jean-Marc AMPIGNY**, gérant 2TDA

*« La société que je gère œuvre dans le domaine du recyclage des déchets. C'est mon dernier acte vert. Mon prochain acte vert sera de faire perdurer cette activité ».*

**M. Frédéric FERRER**, en charge du pôle énergies nouvelles de la Sara

*« Mon dernier acte vert a été de décider de ne pas changer de véhicule ; j'ai une petite voiture qui consomme peu et qui émet peu de CO2. Mon prochain acte vert sera d'équiper ma maison de panneaux solaires, à titre personnel ».*

**M. Frantz ÉBADÈRE**, fondateur de Green technologies  
*« Mon dernier acte vert était d'organiser un petit déjeuner avec du jus de corossol, des fruits du jardin, de l'avocat et de la farine de manioc puisqu'on en a plein en ce moment. Mon prochain acte vert sera de rentrer à la maison avec ma voiture électrique évidemment chargée au solaire ».*

**M. Marcelin NADEAU**, maire du Prêcheur  
*« Mon dernier acte vert a été de favoriser la distribution de banane bio gratuite aux élèves du lycée où je travaille. Mon prochain acte vert : la mise en œuvre d'un taxi solidaire électrique rechargé à partir de la station photovoltaïque installée au Prêcheur par Green technologies ».*

**M. Léon TISGRA**, agriculteur bio, en charge du développement du pôle d'économie rural  
*« Mon dernier acte vert a été de travailler sur le choix variétal en milieu environnemental et mon prochain acte vert sera de fédérer les hommes autour d'un plan de développement économique rural ».*

**M. Yannis BRIDE**, responsable Hygiène Sécurité Environnement de BATIMAT Recyclage  
*« Mon dernier acte vert a été de ne pas laisser l'eau du robinet couler pendant que je me rasais. Mon prochain acte vert sera de bien faire attention à mon tri des déchets ».*

**M. François URSULET**, Secrétaire Général de SOMES  
*« Mon dernier acte vert, c'est d'avoir choisi en arrivant une bouteille d'un litre et demi plutôt que celle de 50 cl et de me servir dans un gobelet en carton. Mon prochain acte vert, c'est d'envisager de passer à l'électrique pour mon prochain véhicule ».*

**M. Cédric DAIRE**, Directeur de GAZDOM  
*« Mon dernier acte vert a été de brancher mon véhicule électrique à une borne de recharge et le prochain acte vert que j'ambitionne, c'est de lancer une filière hydrogène sur nos départements ».*

**M. Olivier FLAMBARD**, Directeur EDF Martinique

*« A titre personnel je trie mes déchets, les gobelets en plastique sont bannis. Mon prochain acte vert ce sera aussi probablement l'acquisition d'un véhicule électrique puisque la mobilité fait partie des plus grosses consommations de pétrole ».*

**M. Arnaud FONTAINE**, Dirigeant du Groupe Fontaine

*« Mon dernier acte vert a été de venir ici avec mon véhicule électrique. Et, mon prochain acte vert, en dehors de repartir d'ici avec mon véhicule électrique, si je réfléchis bien ce serait le tri de mes déchets que je ferai ce week-end en emmenant mes déchets triés à mon domicile dans des bornes de collecte du quartier prévus à cet effet ».*

**M. Sébastien DAIRE**, Groupe SAFO

*« Mon dernier acte vert a été de ne pas laisser couler l'eau pendant que je me brossais les dents et le prochain sera de participer activement à la mise en place d'une filière de recyclage des traitements que génèrent nos métiers de distribution ».*

**M. Cédric COLEMAN**, Co-fondateur de Petit Cocotier

*« Mon dernier acte vert a été de manger un hot-dog à la peau de banane. Et le prochain sera l'électrification de notre parc de véhicule ».*

**M. Daniel CHOMET**, enseignant et élu

*« Mon dernier acte vert a été de mettre ce matin des chaussettes en tissu recyclé. Je pense que mon prochain acteur consistera à acheter un véhicule électrique en espérant que la fiscalité qui y soit adossée soit à la mesure des moyens de chacun ».*

**M. Mike BERNUS**, gérant de Holdex Environnement

*« Mon dernier acte vert, c'est de travailler sur un projet qui m'anime particulièrement, c'est celui de la revalorisation des algues sargasses pour pouvoir proposer des solutions, je l'espère, cette année ».*

**M. Arnaud de MEILLAC**, Producteur en hydroponie et agroforesterie

*« Mon dernier geste vert, c'est un petit peu tous les jours dans notre façon de fonctionner, de considérer effectivement nos déchets comme des ressources potentielles ».*

**M. Martin BRICHANT**, Directeur de Martinique Recyclage

*« Mon dernier geste vert, c'est tous les jours de par mon métier pour inciter au tri et personnellement d'avoir déposé ma bouteille de jus de pomme dans la poubelle de tri ».*

**Mme Azaria REMION**, Docteur en biotechnologies médicales

*« Mon dernier geste vert, c'est de porter ce projet qui a pour but de structurer une filière agro médicinale en Martinique. Et d'avoir fait le tri de mes mails parce que récemment j'ai appris que libérer du stockage de data était un acte vert ».*

**Mme Livia FLAVIEN**, chargée de mission à Entreprises & Environnement

*« Mon dernier geste vert a été de mettre en synergie une GMS qui produit des tonnes de produits, de biodéchets avec un agriculteur qui est en train de monter une zone de compostage de fort potentiel. À titre personnel, j'ai fait mettre une citerne de 6000 litres d'eau qui récupère l'eau de pluie et comme ce n'est pas assez quand il pleut, je vais mettre des seaux pour récupérer un peu plus ».*

**M. Emmanuel JOSEPH**, Président de Martinique Tech

*« Mon dernier geste a été hier de désactiver toutes les notifications qui viennent de la banque, pour économiser de la data et plus régulièrement, essayer de supprimer toutes les applications qu'on n'utilise pas qui consomment pour rien ».*

**M. Jean-Yves BONNAIRE**, Président d'Obsidian Solution

*« Mon dernier geste vert a été de rappeler à mon adolescent de fils que nous trions à la maison. C'est aussi le moyen de transmettre ces valeurs aux plus jeunes générations ».*



**M. Charles CORDEMY**, Formateur et collaborateur Société RIS’K  
*« Ma dernière collaboration au bien-être de la Martinique, c’est de rappeler à mon ado de fils que pour trier il faut aller déposer dans les décharges appropriées et nous y sommes allés dimanche matin ».*

**M. Marc-Anthony CANGAN**, agriculteur  
*« Mon dernier acte vert a été de planter 3000 arbres pour créer une forêt productive, en agroforesterie syntropique ».*

**M. Simon JEAN-JOSEPH**, Directeur général de la Marina du Marin  
*« Mon tout dernier acte vert, c’est celui de ce matin : j’ai fait mon petit tri à la maison. Sinon, depuis 2015 déjà, c’est un enjeu au cœur de nos priorités à la Marina ».*

**Mme Lady Rami ALEBE**, gérante d’Essens’ & vie  
*« Mon dernier geste vert a été de me promettre de ne plus acheter un produit que j’aime bien mais qui est hyper emballé et plein de plastique ».*

**M. Alain LINISE**, Vice-Président du Cluster Maritime de la Martinique  
*« Mon dernier geste vert est assez simple : transporter et replanter un raisinier bord de mer que j’ai découvert hier chez ma mère car un raisinier bord de mer à Fort-de-France, c’est quand même bien ! ».*

**M. Deive GIRIER DUFOURNIER**, gérant du Domaine des Bulles  
*« Mon dernier geste vert date d’hier. J’ai participé à replanter des plantes qui existaient au domaine des bulles et qui attiraient des papillons spécifiques, le monarque. On les a replantés dans le but de bientôt pouvoir réintégrer ces papillons ».*

**Mme Aude BRADOR**, Directrice déléguée du Parc Naturel Marin de Martinique

*« Mon dernier geste vert est lié à mes cheveux : un soin coiffure avec des produits naturels, un soir de pleine lune, proposé par un coiffeur spécialisé ».*

**Mme Anne-Laurence EBADERE**, Présidente de la Commission Impact Plus de l'association Réseau Entreprendre Martinique

*« Mon dernier geste vert, c'est d'être venue ce matin en voiture électrique qui avait été préalablement chargée par de l'énergie électrique, issue de panneaux solaires ».*

**M. Thierry LAUZÉA**, gérant de la Chocolaterie Frères Lauzéea

*« On ne cherche pas à valoriser un produit industriel, mais on cherche activement à valoriser la nature en lui apportant quelques éléments pour la faire briller. Si on est bienveillant avec la nature, elle saura nous le redonner amplement ».*

**M. Jean-Marc SALPETRIER**, Gérant KAYFLO

*« KAYFLO est ma contribution au monde pour œuvrer à la préservation du littoral tout en démocratisant son accès. Mon dernier acte vert est de vivre dans une sobriété heureuse ».*

Merci à **Boris DUPOUX** et à **Pascal FARDIN**, qui, grâce à leurs capacités d'animateur, ont contribué à faire émerger les idées.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces ateliers et à la rédaction du Petit Livre vert.

Merci au **Crédit Agricole Martinique-Guyane** qui nous a gracieusement mis à disposition la magnifique salle de la Rotonde pour nos ateliers.



Comment faire cohabiter croissance et écologie ?  
Quels sont les objectifs à atteindre quand on parle de croissance vertueuse ? Et pour le territoire Martiniquais ?  
L'intégration de process vertueux dans le business model « classique » freine-t-elle la rentabilité ? Y a-t-il suffisamment de synergie public/privé sur ces questions ? Comment structurer les filières de ce secteur émergent ?

Les ateliers de la croissance vertueuse organisés par Contact-Entreprises, en partenariat avec Entreprises et Environnement et Réseau Entreprendre, ont permis de rédiger le Petit Livre Vert.

Cet ouvrage ne vise pas l'exhaustivité en termes de cartographie des acteurs ou de stratégie à déployer pour le territoire martiniquais.

C'est la photographie d'une révolution en cours, d'une nécessaire mise en lumière d'acteurs économiques audacieux et courageux qui font le pari d'un développement vert et bleu.

Ce petit livre vert est une contribution humble et partenariale pour une Martinique meilleure.

# MARTINIQUE VERTUEUSE

CONTACT  
ENTREPRISES

